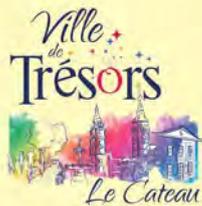


Le Cateau



et vous

Conseil Municipal

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Projet immobilier quartier Langevin- Modernisation du Marché aux Bestiaux- Restauration de l'Abbatiale | <ul style="list-style-type: none">- Révision du Plan Local d'Urbanisme- La ville fortifie l'action du Magasin Solidaire- La ville s'unit à l'association Le Cateau Expansion |
|--|--|

Présents : André BIHANGOU, Françoise CAMPIN, Fabien CARPENTIER, Sylvie CLERC, Dominique COLEMAN, Matthieu DAVOINE, Angélique DEMARBAIX, Olivier DESCAMPS, Annie DORLOT, Guy DRUENNE, Philippe ESTEVEZ, Agnès GABET, Jacques JANTI, Jean-Claude LEGRAND, Matthias LEHOUCK, Marie-Christine LEUZIERRE, Joëlle MANESSE, Bruno MANNEL, Joseph MODARELLI, Pascal PANTEGNIES, Nathalie PINHEIRO, Angélique PLAQUIN, Stéphanie PLATEAUX, Didier PORCHERET, Brigitte REZGUI, Michel RICHARD, Serge SIMEON, Chloé THEBERT, Dimitri VITASSE.

Information au Conseil Municipal

Le précédent Conseil Municipal s'est tenu le 6 Octobre 2021. Le 8 Octobre 2021, un courrier signé par le groupe d'opposition « *Unis pour notre ville* » informait l'ensemble des Conseillers Municipaux : « *Par cette présente, nous vous informons de notre décision de désunir M. COLEMAN Dominique de notre groupe Unis pour notre ville.* »

Nous ne pouvons cautionner ses débordements multiples occasionnés lors de différents conseils et ne validons pas certains propos évoqués en notre nom à tous.

Désormais, le groupe **Unis pour notre ville** se compose donc des conseillers suivants : M. LEHOUCK Matthias, M. PORCHERET Didier, M. JANTI Jacques, M. PANTEGNIES Pascal, Mme LEUZIERRE Marie-Christine ».

M. COLEMAN précise qu'il n'a pas été consulté par le groupe « *Unis pour notre ville* » de M. LEHOUCK, qu'il ne le reconnaît pas comme leader de cette liste et ne se considère pas comme indépendant. Sans autre commentaire.

Projet immobilier quartier Langevin

En ouverture de séance du Conseil Municipal, les cabinets d'architecture DUFOUR et BINON - M. BINON avait réalisé l'Esplanade Monplaisir -, assistés de représentants des sociétés SIMOP et TAGERIM, présentent un vaste projet, à titre d'**esquisse**.

La ville du Cateau-Cambrésis et le Centre Communal d'Action Sociale sont propriétaires de terrains situés derrière l'école Langevin. Presque 5 hectares, aménageables pour y bâtir des maisons. Ces parcelles se relieraient à la ville depuis la rue Marcel PAGOL, rue de la 93th Battery et en extension de voirie côté béguinage des Charmilles.

Le projet initial présente deux zones à urbaniser :

- la première zone se composerait de **logements individuels**, allant du T2 au T5, ainsi que des **logements en collectif ou individuels pour seniors**. L'objectif est d'apporter de la mixité sociale dans cette extension du quartier.
- la deuxième zone pour **créer des lots libres de constructeur afin de répondre à la demande importante** dans la commune (parcelles d'environ 500 m²).

Autour de cet emplacement, la ville prévoit d'aménager le paysage pour harmoniser et favoriser le développement de la faune et de la flore. Ainsi, les deux zones seront encadrées d'espaces verts de rencontre, qui offriront un beau panorama sur notre ville : ancien château Seydoux, clochers de la ville, cimetière de la bataille du Cateau... La création de sentiers optimisera les connexions avec l'existant : école Langevin, béguinage des Charmilles.

Afin de permettre ces réalisations, le Conseil Municipal doit autoriser la vente de parcelles représentant presque 25 000 m², au prix de 10 € le mètre carré (valeur fixée par le service des domaines). La même délibération a déjà été prise par le CCAS, au profit de la société SIMOP.

Monsieur le Maire annonce l'installation d'un comité de pilotage, composé de la commission Logement sous l'égide de Mme DORLOT, pour amender et suivre ce projet.

L'année 2023 permettra à cette société de lancer les procédures réglementaires (loi sur l'eau), de consulter les concessionnaires (Enedis, Noréade...) et au mieux les travaux d'aménagement pourront se dérouler, après validation du permis de construire, au second semestre 2024.

Voici l'esquisse présentée par les architectes. Ce terrain de 5 hectares permet de belles perspectives :

- sur la gauche, des logements allant du T2 au T5, permettant l'accession à la propriété,

- à droite, une zone de lots libres, terrains à bâtir proposés à la vente,

- l'ensemble relié au centre par un parc arboré.

Ce projet sera retouché après discussion avec nos élus. Sa concrétisation est estimée au printemps 2025.

Vote : Unanimité



Modernisation du Marché aux Bestiaux

L'annonce de la fermeture du Marché aux Bestiaux d'Arras, qui interviendra le 1^{er} Janvier 2022, fait du marché du Cateau, le **dernier Marché aux Bestiaux des Hauts-de-France**.

La ville du Cateau souhaite le développer et l'agrandir. Nous montons un dossier afin d'obtenir des subventions. Le projet intègre ces points :

- accueillir les éleveurs d'Arras, en organisant un **nouveau rendez-vous, chaque jeudi** pour environ 200 bovins viande maigre.
- aménager les places et le cheminement, afin d'**améliorer le bien-être animal**.
- améliorer l'administration du Marché et le respect des normes sanitaires imposées par la DDPP.
- redevenir un **réfèrent national** de la cotation pour la filière viande / élevage au Nord de Paris.

Le projet s'articule autour de deux axes :

• MODERNISATION ET MISE AUX NORMES

Il s'agit de travaux pour améliorer l'accès des véhicules amenant les animaux vers les bâtiments d'exposition. L'aménagement de logettes, pour remplacer les barres traditionnelles. Refaire les bétons dégradés du bâtiment. Ces aménagements sont estimés à 300 000 € HT. Une subvention est sollicitée à la Région Hauts-de-France pour obtenir 200 000 € HT.

• CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE HALLE

Un bâtiment supplémentaire de 1 500 m², pour répondre aux nouvelles activités du Marché (accueillir plus de bêtes), destinées à mettre en valeur le monde agricole et la ruralité (expositions, marché de produits du terroir, événements avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois dont Le Cateau est membre, expositions chasse, pêche...). Les travaux de cette nouvelle construction sont estimés à 620 000 € HT. Une subvention est sollicitée au Département du Nord pour obtenir 496 000 € HT.

Montant total de l'opération de Modernisation du Marché aux Bestiaux : 920 000 € HT.

Vote : Unanimité (Dominique COLEMAN avait quitté la séance à 20h pour raisons professionnelles)

Marchés publics pour la restauration de l'Abbatiale

Dans le cadre de la réhabilitation de l'Abbatiale, un appel d'offres a été lancé en Mai 2021. Il reposait sur :

- une tranche ferme : restauration du clocher et de la nef
- une tranche conditionnelle 1 : restauration du transept et du cœur
- une tranche conditionnelle 2 : restauration du déambulatoire et de la sacristie.

Après analyse des offres reçues par le maître d'œuvre (entreprises obligatoirement agréées par les Bâtiments Historiques), la commission d'appel d'offres a attribué le marché :

LOT 1 : ÉCHAFAUDAGE ET PROTECTIONS

attribué à *Réalisations tubulaires* de Loison-Sous-Lens

Tranche ferme	538 613 € HT
TC1	293 640 € HT
TC2	147 643 € HT

LOT 2 : MAÇONNERIE, PIERRES DE TAILLE

attribué à *Chevalier Nord* à Saint-Martin-Lez-Tatinghem

Tranche ferme	1 780 747 € HT
TC1	778 720 € HT
TC2	390 415 € HT

LOT 3 : CHARPENTES, MENUISERIES

attribué à *Battais Charpente* à Haubourdin

Tranche ferme	449 435 € HT
TC1	106 902 € HT
TC2	33 561 € HT

LOT 4 : COUVERTURES

attribué à *UTB* à Romainville

Tranche ferme	434 916 € HT
TC1	102 458 € HT
TC2	52 624 € HT

LOT 5 : VITRAUX

attribué à *Atelier Brouard* à Ronchin

Tranche ferme	216 556 € HT
TC1	215 522 € HT
TC2	135 096 € HT

LOT 6 : CLOCHES

attribué à *Société Pascal Art Campanaire* à Wimereux

Tranche ferme	29 950 € HT
---------------	-------------

Puisque les travaux se feront par étapes et que les financements arriveront au fur et à mesure, le Conseil Municipal décide de s'engager sur les priorités suivantes :

Tranche ferme en intégralité, pour un montant de 3 450 220 € HT, et la totalité du **lot 5** concernant les vitraux, afin de garder une cohérence dans la réalisation des travaux de restauration. Soit un total de 3 800 838 € HT.

L'opération de restauration s'articulerait comme suit :

En dépenses	
Frais techniques	375 458 € HT
Travaux	3 800 838 € HT
TOTAL	4 176 296 € HT

En recettes	
État DSIL « France Relance »	500 400 € HT
Département PTS 2022	1 000 000 € HT
DRAC	1 800 000 € HT
Ville du Cateau	875 896 € HT *

* auxquels il faudra ajouter la TVA, soit 835 260 € qui sera récupérée en grande partie dans le cadre de la FCTVA

Ce chantier commencera en Mars 2022 pour une durée minimale de 36 mois.

Vote : Unanimité

Révision du Plan Local d'Urbanisme

En 2013, le Conseil Municipal avait procédé à une révision du Plan Local d'Urbanisme, PLU. Le PLU regroupe les projets d'aménagement de la ville, dans le respect du développement durable, de l'habitat et des déplacements urbains. Les objectifs fixés en 2013 visaient à créer de nombreux emplois grâce à l'implantation d'une zone d'activités économiques, de faire croître la population, de

développer l'habitat en conquérant des espaces en friche tout en protégeant les espaces agricoles, et de préserver la qualité écologique et paysagère de la vallée de la Selle.

En 2021, un commissaire enquêteur, par décision du Préfet de Région, a ouvert une enquête publique du 6 Septembre au 8 Octobre.

Il émet un avis favorable à la révision du PLU de la ville du Cateau-Cambrésis, qui respecte les objectifs imposés par la loi.

C'est un document imposé par la loi, privilégiant l'intérêt général et réglementaire, au détriment des intérêts personnels et particuliers.

Le Conseil Municipal approuve ce nouveau Plan Local d'Urbanisme.

Vote : Unanimité

La ville fortifie l'action du Magasin Solidaire

Avant la pandémie, un repas de fête solidaire était proposé à certaines personnes en grande précarité, usagers du **Magasin Solidaire** rue du Maréchal Mortier. Cela permettait d'échanger, de dialoguer avec les bénévoles mais surtout, de se changer les idées autour d'un spectacle et quelques animations ludiques, pendant un bon repas de fête.

Mais le covid a supprimé ce rendez-vous annuel. En contrepartie, pour montrer son soutien infaillible, la Ville du Cateau

avait proposé en 2020 de donner

une subvention exceptionnelle de 2 500 € à l'association **Pourquoi Pas** qui gère le **Magasin Solidaire**.

Cette somme a permis aux bénéficiaires du Magasin Solidaire d'opter pour un soin « bien-être » comme une coupe chez le coiffeur, afin d'apporter la chaleur humaine que nous leur offrons chaque année.

Cette année encore, cette subvention exceptionnelle de 2 500 € est renouvelée.

La distribution d'une centaine de bons d'achat de 25 € est confiée au bureau de l'association **Pourquoi Pas** pour répondre au plus proche des besoins de ces personnes.

Monsieur le Maire salue le dévouement de Mme De Weaver, qui a récemment annoncé son retrait de la Présidence du Magasin Solidaire, après plusieurs années d'efficacité dans ses fonctions.

Vote : Unanimité

La ville s'unit à l'association Le Cateau Expansion

Chaque année, l'union commerciale Le Cateau Expansion organise son animation commerciale au moment des fêtes de fin d'année.

Cette année, ce n'est pas quinze jours de tombola, mais tout un mois complet ! Le Cateau Expansion vous offre la possibilité de glisser un bulletin de participation, dans l'urne de vos commerçants habituels, jusqu'au 24 Décembre. C'est simple, vous avez juste à remplir vos coordonnées. Le tirage au sort aura lieu en Janvier, deux bulletins tirés par commerçant participant à cette animation.

La Ville du Cateau, cette année encore, soutient cet évènement, en octroyant une subvention exceptionnelle de 5 000 € à l'union commerciale Le

Cateau Expansion, pour mettre du baume au cœur des consommateurs locaux.

Cette somme sera transformée en 100 bons d'achat de 50€ à gagner par tirage au sort, valables uniquement chez nos commerçants alimentaires ou dits « non essentiels » ayant subi une fermeture pendant les confinements (coiffeurs, esthéticiennes, cordonnier...). C'est à l'association Le Cateau Expansion de gérer la bonne répartition des lots à faire gagner, entre commerçants participants, et au profit de la population.

Françoise CAMPIN félicite nos commerçants pour avoir joliment décoré leurs vitrines cette année.

Vote : Unanimité

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population, se déroulant d'habitude au Théâtre René Ledieu, n'aura pas lieu encore cette année. Comme en 2020, les contraintes sanitaires et le respect pour l'ensemble du personnel de santé, nous obligent à la distanciation.

Espérons tous que la santé soit le gage de notre avenir. Prenez soin de vous. Nous nous retrouverons pour échanger lorsque le contexte sera plus serein.

Bon Noël et Bonne Année 2022 à toutes et à tous.